

IL Y A 225 ANS

La France était divisée en 83 départements. Aujourd'hui, elle possède 101 départements.

UNIQUEMENT PAR ABONNEMENT

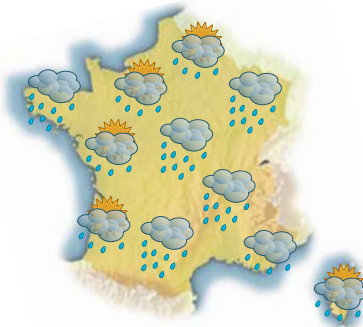
On en apprend tous les jours !

jeudi  
**15**  
janvier  
2015

## LA VIE DE LA RÉDACTION...



LA MÉTÉO DE DEMAIN



Lever du Soleil : 8 h 41  
Coucher du Soleil : 17 h 20

Papier à base de fibres recyclées.

**Mon**

[www.monquotidien.fr](http://www.monquotidien.fr)

Pour écrire au rédacteur en chef :  
[f.dufour@playbac.fr](mailto:f.dufour@playbac.fr)

# Quotidien

Version iPad, iPod touch et iPhone disponible dès 20 h la veille pour nos abonnés

ISSN 1258 - 6447

Pour les 10-14 ans : 10 minutes de lecture chaque jour - 0,51 euro

n° 5480

Après les attentats terroristes en France

# LIBERTÉ, LAÏCITÉ, RELIGION

Numéro spécial : 50 mots à connaître pour mieux comprendre



Des manifestants sur la place de la République, à Paris, le 11 janvier.





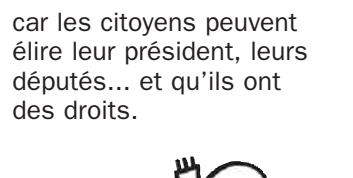
# Les mots autour de la liberté (et ses ennemis)



Une manifestante en Allemagne, dimanche.



**Pays possédant une organisation politique dans laquelle le pouvoir est exercé par les représentants du peuple, élus par les citoyens.** En démocratie, des libertés individuelles (personnelles) et collectives (de groupe) sont garanties aux citoyens (ex. : liberté d'association, liberté d'expression...). La France est une démocratie,



car les citoyens peuvent élire leur président, leurs députés... et qu'ils ont des droits. **Pays où le chef a tous les pouvoirs (aussi appelé « pays autoritaire »).** Avec l'armée et la police, il dirige tout sans être limité par des lois. Les habitants du pays n'ont pas de libertés.



**Contrôle du contenu des journaux, des livres, des films... par un groupe de personnes obéissant aux chefs d'un pays et chargé d'autoriser (ou non) leur diffusion.** En dictature, les journaux sont censurés : il n'y a pas de liberté de la presse.

en faisant des discours, d'autres (les islamistes « radicaux »), en commettant des actes terroristes.



**Personne qui utilise la terreur (pose de bombes, assassinats...) pour imposer ses idées.** Les frères Chérif et Saïd Kouachi, qui ont attaqué le journal *Charlie Hebdo* le 7 janvier, et Amedy Coulibaly, le preneur d'otages du 9 janvier, étaient des terroristes.



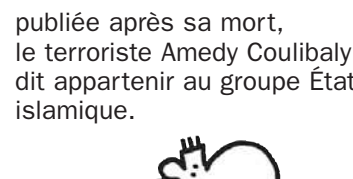
**Combattant qui mène une guerre au nom de l'islam, pour répandre cette religion dans le plus grand nombre de pays, en menant des actions violentes.** Les frères Kouachi et Amedy Coulibaly étaient des djihadistes.



**Organisation terroriste responsable des attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis (Amérique).** Son ancien chef, Oussama Ben Laden, a été tué en 2011. En Afrique, un groupe d'Al-Qaïda (appelé AQMI) a pris plusieurs fois des Français en otages. L'un des frères Kouachi a dit qu'il avait été entraîné par Al-Qaïda.



**Appelé Daech, en arabe, ce groupe djihadiste a pris le contrôle d'une partie des territoires de l'Irak et de la Syrie (Asie), 2 pays en guerre civile (où des gens du même pays se battent entre eux).** Dans une vidéo



**Nom donné aux islamistes radicaux vivant au Pakistan et en Afghanistan (Asie).** Leur nom signifie « étudiant » ou « chercheur ». Ce sont des religieux fanatiques : ils veulent imposer leurs idées à tout prix, en tuant et en punissant ceux qui ne sont pas d'accord avec eux.



**Personne qui a des idées extrêmes (politiques, religieuses...).** Ce mot est presque synonyme de radical, qui signifie « ayant des opinions avec lesquelles tout le monde doit être d'accord ». Mais il n'est pas synonyme de fanatique. Un fanatique est une personne capable de faire n'importe quoi pour faire reconnaître ses idées (souvent religieuses). Les frères Kouachi et Amedy Coulibaly étaient radicaux, extrémistes et fanatiques.



**Personne pour qui la religion doit être appliquée comme à ses origines, à ses fondements (sa création).** Un fondamentaliste refuse d'intégrer les évolutions (les changements) de la vie moderne. Ce mot est presque synonyme d'intégriste, désignant un croyant, qui au nom du respect absolu de la tradition (des habitudes anciennes), refuse toute évolution. Le groupe État islamique applique de manière très stricte la *charia* (lire p. 7), refuse la laïcité, impose aux femmes de sortir en voile intégral... Il est donc fondamentaliste.



**Liberté de dire et d'écrire ses pensées et ses opinions, en respectant les limites fixées par la loi** (dire des choses racistes ou inciter au meurtre est interdit, par exemple). La liberté d'expression est inscrite dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.



**Liberté de chaque personne de penser et de croire ce qu'elle souhaite.** Chacun peut choisir d'avoir une religion ou de ne pas en avoir. Si une personne est croyante, elle peut pratiquer sa religion en allant à l'église, à la mosquée, à la synagogue... ou elle peut choisir de ne pas être pratiquante. En France, la liberté de conscience est garantie par une loi de 1905.



**Liberté de créer un journal, de publier ses opinions dans un journal, un livre ou sur un blog (site Internet).** La liberté de la presse (loi de 1881 en France) « renforce » la liberté d'expression pour

ceux dont l'expression est le métier : les journalistes. La liberté de la presse a des limites : un journaliste ne peut pas écrire des choses fausses ou insultantes, par exemple. Les journalistes de *Charlie Hebdo* se moquent de toutes les religions. Ils n'ont pas été condamnés pour leurs dessins du prophète Mahomet, même si les musulmans trouvent cela insultant. Ils ont le droit d'exprimer leur opinion.



**Qui critique en se moquant.** *Charlie Hebdo* est un journal satirique. Il se moque de stars, d'hommes politiques et religieux, des terroristes... Il le fait par exemple grâce à des caricatures, des dessins qui ridiculisent une personne.



**Fait d'agir sur l'opinion des gens pour faire connaître et accepter certaines idées.** Les chefs des pays ayant une organisation autoritaire créent leurs propres médias (radios, journaux...) pour ne diffuser que leurs idées.

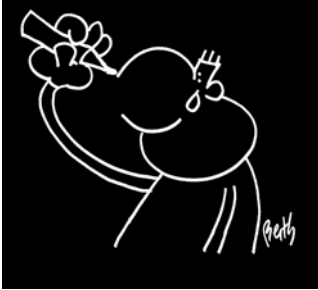


**Musulman qui se bat pour imposer une religion islamique très stricte dans des pays.** Certains islamistes veulent atteindre ce but



Des manifestants à Paris, dimanche. Free signifie libre, en anglais.





# République, laïcité, tolérance...



Vient du mot latin « laicus », qui signifie « commun, du peuple ». « Laïc » signifie « indépendant de toute religion ». La France, pays laïc, défend le droit de chacun de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. Et les chefs du pays prennent des décisions pour tous les habitants, sans tenir compte des religions.



Règlement qui définit des règles de vie. Depuis septembre 2013, la Charte de la laïcité à l'école est affichée dans tous les établissements scolaires publics. Ce texte comporte 15 articles (lire n° 5073).



Fait d'agir en citoyen (de participer à la vie de son pays) en respectant les autres. Depuis 2013, à l'école, les élèves ont des cours de civisme et de morale (règles à suivre pour bien vivre ensemble).



Fait d'accepter les opinions et les croyances des autres. La tolérance, c'est le respect de la différence.



Un marionnette représentant Marianne, figure de la République française, lors de la marche à Paris, dimanche.



« Super-loi » qui définit l'organisation et le fonctionnement d'un pays. La Constitution indique qui gouverne le pays, comment sont élus les dirigeants, quels sont les pouvoirs de chacun... La Constitution de 1958 est associée à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).



Avec la liberté et l'égalité, la fraternité est l'une des 3 « idées » importantes de la République française. Elles datent de la Révolution française de 1789 et sont écrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. « Tous les êtres humains (...) doivent

agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »



L'égalité est une autre des 3 « idées » inscrites dans la devise (phrase qui résume

les valeurs, les principes essentiels) de la République française. Elle signifie que tous les citoyens français ont les mêmes droits, sans distinction de race ou de religion. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », précise la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Homme politique français, « auteur » d'une série de lois sur l'école (1881-1882). Ces textes ont rendu l'instruction obligatoire, et l'enseignement primaire à l'école publique gratuit et laïc.



Idées de philosophes (penseurs, écrivains...) du XVIII<sup>e</sup> (18<sup>e</sup>) siècle, en France et en Europe. Elles avaient pour but de combattre l'ignorance grâce à l'éducation. Selon ces philosophes, ce sont tous les hommes qui décident, pas les religieux.



Fait de pouvoir avoir des croyances religieuses différentes sans être critiqué ou menacé. Dans certains pays, il existe une « religion d'État » : ceux qui ne sont pas d'accord avec les « règles » de cette religion n'ont pas le droit de le dire, ni de pratiquer une autre religion.



Fait de tout faire pour convaincre un maximum de personnes de penser comme soi. Dans les écoles françaises, les signes religieux ostensibles, c'est-à-dire montrant une religion de manière voyante (par exemple, une croix chez les chrétiens, un foulard chez les musulmans, une kippa (sorte de bonnet) chez les juifs...) sont interdits.



Fait de ne préférer aucune religion par rapport à une autre, de considérer qu'aucune religion n'est meilleure, supérieure, ou plus « vraie » qu'une autre.



Fait d'accepter les autres sans les juger. Tous les Français sont d'abord... des Français. Leurs opinions, leurs croyances... Tous les autres éléments qui forment leur identité viennent après. Dans notre pays, le « vivre ensemble » est un idéal, un but à atteindre.



Fait de critiquer une personne, une opinion, une religion... en public, et avec force.



Idées importantes et principes auxquels on croit, et que l'on défend. Les valeurs de la France sont la liberté, la laïcité, l'égalité, la fraternité, la démocratie...



Pays dans lequel la loi doit être respectée par tous et dont le président est élu (ce n'est pas un roi). La République française est « une et indivisible » (premier article de la Constitution). Explication : être français, c'est une nationalité. Cela n'a rien à voir avec ses opinions, sa couleur de peau, sa religion...



La loi de séparation des Églises et de l'État (pays) a été votée en 1905. Elle dit que la religion fait partie de la vie privée. Les Français sont libres de pratiquer leur religion, mais les religions ne doivent pas influencer les décisions des chefs du pays.



Un manifestant tenant un numéro de Charlie Hebdo, lors d'une marche, à Lyon, dimanche.





# Islam, judaïsme : les mots de ces religions



Faire un amalgame, c'est tout mélanger, confondre des mots et croire qu'ils ont le même sens. Ex. : utiliser les mots « musulmans » et « islamistes » pour dire la même chose. Ces mots n'ont rien à voir. L'islam est une religion dont les croyants sont les musulmans. L'islamisme est une façon de se servir de cette religion pour faire de la politique. Les islamistes veulent appliquer de façon stricte la **charia** (règles de vie issues du Coran). Les terroristes islamistes utilisent la violence pour imposer leurs idées.



commettras pas de meurtre. Tu auras un grand respect pour ta mère et ton père... ». Leur livre sacré s'appelle la Torah. Selon les règles, ils prient 3 fois par jour, en direction de Jérusalem. Leurs chefs religieux sont les rabbins. Le message de la religion est : Dieu, créateur du monde, guide et protège Israël (le peuple élu). En échange, tout juif doit lui être fidèle et obéir à la Loi dictée par Moïse. Ainsi, il pourra être récompensé par Dieu. Les juifs attendent l'arrivée du Messie qui fera régner la paix et la justice parmi les nations (pays) et réunira le peuple juif sur la terre de ses ancêtres.



© APPL/Venance

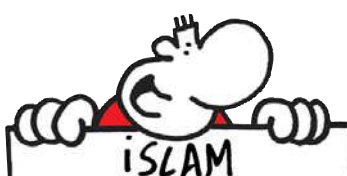


La prière sont les imams. Les musulmans croyants doivent respecter 5 obligations, les 5 piliers de l'islam :

- Prononcer la *chahada*. Ils s'engagent à croire en Allah et à reconnaître que Mahomet est son prophète. C'est ce qu'on appelle faire sa profession de foi.
- Faire 5 prières par jour en direction de La Mecque, située en Arabie saoudite (Asie) (lire plus bas).
- Faire le ramadan (le 9<sup>e</sup> mois du calendrier musulman), c'est-à-dire ne pas manger ni boire du lever au coucher du soleil.
- Donner une partie de ce qu'ils possèdent (ex. : argent) aux pauvres.
- Voyager jusqu'au lieu sacré de La Mecque. On appelle ce pèlerinage le *hadj*. S'ils ont assez d'argent et s'ils sont en bonne santé, les croyants doivent le faire au moins une fois dans leur vie.



Personne qui dit avoir entendu le message de Dieu et le fait connaître au plus grand nombre. Chez les juifs, c'est Moïse. Chez les musulmans, c'est Mahomet.



Religion des musulmans. Leur livre sacré s'appelle le Coran. Leurs chefs de



Religion des juifs. Leur dieu est Yahvé. Leur prophète s'appelle Moïse. Il a transmis les dix commandements de Dieu à respecter par les juifs. Ce sont les Tables de la loi (« Tu n'auras pas d'autres dieu que moi. Tu ne



jour de repos obligatoire consacré à Dieu, dans le judaïsme. Il commence le vendredi à la tombée de la nuit et se termine le samedi soir à la nuit. Lors du shabbat, certaines activités sont interdites (cuire, faire des achats, voyager, utiliser l'électricité, faire des travaux d'agriculture, écrire, bâtir...).



Des manifestants à Paris, dimanche.



Lieu où se rassemblent les musulmans pour prier, surtout le vendredi (en groupe). Le bâtiment est souvent entouré d'une ou de plusieurs tours : les minarets. C'est de là que le muezzin appelle les croyants à prier.



« Racisme » envers les juifs (insultes, comportement, actes...) pouvant aller jusqu'à la haine et la violence physique.



Parole ou discours qui insulte un dieu, une religion ou ce qui est considéré comme sacré. Quand ce sont des actions, on parle de sacrilège.



Avis donné par un mufti, c'est-à-dire un religieux qui interprète les textes de la religion islamique, pour régler un « problème » nouveau et trouver une solution. Elle est souvent émise à la demande d'un individu ou d'un juge. Elle peut parfois aller jusqu'à une condamnation allant (rarement) jusqu'à la peine de mort.



Lieu où se rassemblent les juifs pour prier. Le bâtiment n'a pas une architecture particulière. On y enseigne la religion et l'hébreu (la langue de la Torah).



Personne qui ne croit à l'existence d'aucun dieu. Pour un athée, il n'existe aucun « être surnaturel ». Ce n'est pas tout à fait la même chose qu'un agnostique. Lui dit qu'on ne peut pas prouver l'existence d'un dieu.



Terme négatif pour parler d'une personne qui n'a pas de religion, qui ne croit pas en un dieu.



Se dit de la viande d'un animal tué selon les règles de l'islam, et qui peut être mangée par les musulmans.



Se dit d'un aliment (ex. : la viande) préparé selon les règles du judaïsme, ainsi que du lieu où il est vendu.



Attitude de ceux qui rejettent et détestent l'islam et les musulmans (en pensées ou en actes). Ex. : un porc déposé devant une mosquée, un lieu de prière incendié...



Attitude qui vise à refuser toute évolution des croyances. S'applique à des croyants qui appliquent de façon stricte ce que disent tous les textes religieux (lire aussi p. 3).



# Chers parents, Chers enseignants,

**Mon Quotidien** rend hommage aux victimes des attentats terroristes de la semaine dernière, et vous aide à en parler à vos enfants/élèves.



## GRATUIT

Téléchargez nos numéros spéciaux parus du 9 au 16 janvier sur [www.playbacpresse.fr](http://www.playbacpresse.fr)

**- 31 %**

Abonnez votre enfant au journal **Mon Quotidien** + son hebdo tout en anglais **My Weekly**

**61€**

au lieu de 88,50€



en anglais

**Simplifiez-vous la vie!  
Abonnez-vous sur [playbacpresse.fr](http://playbacpresse.fr)**

J'abonne un enfant à **Mon Quotidien** pour 6 mois (150 numéros) à :

- Mon Quotidien + My Weekly** 61 € au lieu de 88,50€\*
- Mon Quotidien seul** 55 € au lieu de 76,50€\*

L'enfant recevra son quotidien chaque jour, du lundi au samedi inclus et son hebdo, en anglais chaque mercredi, si j'ai choisi cette offre.  
\* Prix de vente au numéro.

Je règle : ..... € par :

- chèque bancaire ou postal, à l'ordre de **Mon Quotidien** MQTAACDO
- carte bancaire n° ..... Expire fin [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Date et signature obligatoires :

**Coordonnées de l'enfant à abonner**

Prénom .....  
Nom .....  
Adresse .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....  
Tél. [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] / / Sexe  G  F  
Email des parents\*\*

\*\* Pour recevoir nos offres commerciales et celles de nos partenaires.  
Mon Quotidien - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9 Service abonnements : 0825 093 393 (0,15€ TTC/min) du lundi au vendredi : 9 h - 17 h 30

Offre valable uniquement en France métropolitaine. Pour les tarifs dans les DOM/COM et à l'étranger, nous contacter. En vertu de la loi du 06/01/1978, le droit d'accès et de rectification concernant les abonnés pour l'exercer auprès du service abonnements. Seul support formulé par écrit, ces données peuvent être communiquées à des organismes extérieurs. Vous pouvez photocopier ce bon.

Sur Twitter : @monquotidien

**Mon Quotidien playBac**  
PRESSE

Play Bac Presse SARL\*, 14 bis, rue des Minimes,

75140 Paris CEDEX 03. Tél. : 01 53 01 23 60

**ABONNEMENTS : Mon Quotidien - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9**  
Tél. : 0825 093 393 (0,15 € TTC/min) - Fax : 03 20 12 11 12

MONQUOTIDIEN@CBA.FR

ABONNEMENTS EN SUISSE : ABONNE@EDIGROUP.CH

ABONNEMENTS EN BELGIQUE : ABONNE@EDIGROUP.BE

- Dir. de la publication : J. Saltet - Dir. de la diffusion : C. Metzger
- Réd. en chef : F. Dufour - Réd. en chef adjoint : O. Gasselien
- Réd. en chef technique : V. Gerbet
- Secrétaire de rédaction : S. Hervy
- Rédaction : S. Hervy, O. Gasselien, M. Serre, U. Emprin
- Iconographe : F. Garrouste - Dessinateur : Berth
- Resp. pédagogique : A. Corneloup
- Correctrice : A.-L. Ladroyes
- Rel. lecteurs : Wolfgang - E-mail : [monquotidien@playbac.fr](mailto:monquotidien@playbac.fr)
- Fabrication/roulage : M. Letellier, S. Parot
- Abonnements : M. Jalans - Créa. promo. : A. Sueur
- Partenariats : A.-L. Plantinga (01 53 01 24 57)
- CIC : 30066 10808 00010601001 31- \*gérant Jérôme Saltet.
- Groupe Play Bac, François-Jérôme, Financière G. Burrus.
- Dépôt légal : novembre 1994. Commission paritaire : 0915C87062.
- Imprimerie : Rotocolor. C. de direction : F. Dufour, J. Saltet, C. Metzger.

Loi n° 4956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.